Organisation mondiale de la Santé

Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

Point 12.9 de l'ordre du jour provisoire A79/5 Add.2

13 mai 2026

Projet actualisé de plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens 2026-2036[1]

I. Introduction

Menaces grandissantes liées à la résistance aux antimicrobiens

1. Cette deuxième édition du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens s'appuie sur une décennie de mise en œuvre du premier Plan d'action mondial adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2015[2] et salué par les organes directeurs des autres organisations qui, aux côtés de l'OMS, forment l'Alliance quadripartite sur l'approche « Une seule santé », à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ci-après dénommées « organisations de l'Alliance quadripartite ». Puisant dans les bilans d'expérience, les nouvelles données probantes et l'évolution du paysage mondial, elle vise à guider les pays dans la mise à jour de leurs plans d'action et à favoriser une mise en œuvre plus rapide des engagements pris en 2024 à l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre d'une approche « Une seule santé » solide.[3]

2. On parle de résistance aux antimicrobiens (RAM) lorsque des bactéries, des virus, des champignons ou des parasites évoluent et ne réagissent plus aux agents antimicrobiens comme les antibiotiques, les antiviraux, les antifongiques et les antiparasitaires, les infections devenant ainsi plus difficiles, voire impossibles, à traiter, ce qui accroît les risques de propagation de maladies, de maladies graves, d'incapacités et de décès. La résistance aux antimicrobiens nuit par ailleurs au traitement des maladies non transmissibles et peut rendre les interventions chirurgicales et les procédures médicales de routine plus risquées. La résistance croissante menace de réduire à néant des décennies de progrès dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire, de l'agriculture, de la production alimentaire, ainsi que de la durabilité environnementale et du développement durable de manière générale.

---

[1] Une version antérieure de ce projet actualisé de plan d'action a été examinée par le Conseil exécutif à sa cent-cinquante-huitième session dans le document EB158/18, annexe.

[2] Résolution WHA68.7.

[3] Le Groupe tripartite et le PNUE valident la définition du principe « Une seule santé » formulée par l'OHHLEP (consulté le 13 octobre 2025).

3. Les principaux facteurs conduisant à la résistance aux antimicrobiens sont une utilisation inappropriée des antimicrobiens dans l'ensemble des secteurs, une lutte anti-infectieuse déficiente et une faible couverture vaccinale. Les rejets dans l'environnement issus de la production pharmaceutique, des établissements de santé, de la production agricole et alimentaire, ainsi que des systèmes domestiques et municipaux contribuent par ailleurs à l'apparition de résistances aux antimicrobiens. Les retombées liées aux activités agricoles et à la densité des établissements humains, aux voyages internationaux, au commerce de produits alimentaires et d'animaux vivants et aux migrations d'animaux sauvages facilitent la transmission transfrontalière. Une mauvaise gestion de l'utilisation des antimicrobiens, des médicaments de qualité inférieure et falsifiés, ainsi que des capacités de réglementation insuffisantes, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, peuvent en outre aggraver le problème.

4. En 2021, la résistance bactérienne aux antimicrobiens à elle seule aurait causé directement 1,14 million de décès humains et a été associée à 4,7 millions de décès dans le monde. L'utilisation d'antibiotiques dans le secteur agroalimentaire pourrait augmenter de 29,5 % par rapport aux niveaux de 2019 et atteindre 142 481 tonnes d'ici à 2040. Si l'on n'agit pas de toute urgence, la résistance aux antimicrobiens risque de faire baisser l'espérance de vie à l'échelle mondiale de 1,8 an en l'espace de 10 ans et de causer jusqu'à 39 millions de décès d'ici à 2050, les pays à revenu faible ou intermédiaire se voyant touchés de manière disproportionnée.

5. Les incidences économiques sont tout aussi alarmantes. Faute d'action vigoureuse, les coûts de traitement et la perte de productivité au niveau mondial pourraient atteindre respectivement 412 milliards et 443 milliards de dollars des États-Unis (USD) d'ici à 2035. Les pertes cumulées de produit intérieur brut (PIB) mondial dans le domaine de la production animale pourraient atteindre 575 milliards USD d'ici à 2050, avec près de 1000 milliards USD de pertes liées au bien-être à l'échelle mondiale.

6. À l'inverse, consacrer des investissements à la lutte anti-infectieuse, aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, à la vaccination et à la recherche-développement de nouveaux antimicrobiens, tout en veillant à une utilisation appropriée des antimicrobiens et à leur élimination sans risque, permettrait d'éviter plus de 110 millions de décès et de générer des retombées économiques de près de 1000 milliards USD entre 2025 et 2050. Une réduction de 30 % de l'utilisation d'antimicrobiens chez le bétail en cinq ans pourrait entraîner une hausse du PIB mondial de 120 milliards USD, assortie d'autres avantages découlant de la lutte contre le commerce illicite de produits de qualité inférieure et falsifiés, d'une meilleure gestion des déchets et de mesures renforcées de lutte contre la pollution.

II. Contexte stratégique de la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens

Principaux progrès accomplis depuis 2015

7. Depuis le lancement du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens en 2015, l'élan politique s'est accru dans la foulée des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016 et 2024, des engagements successifs du G7 et du G20, ainsi que des conférences ministérielles biennales. Des structures de gouvernance mondiale ont été mises en place, parmi lesquelles le Secrétariat conjoint quadripartite sur la résistance aux antimicrobiens, le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens, la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens et le Groupe indépendant sur les données probantes concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Plus de 170 pays ont élaboré un plan d'action national multisectoriel pour combattre la résistance aux antimicrobiens. La

sensibilisation du public a été renforcée grâce à la célébration annuelle de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens. Le Fonds multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens, créé en 2019, permet de catalyser les efforts des pays et le suivi des progrès par le biais de l'enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens.

8. Les orientations stratégiques et opérationnelles ont été étendues par les organisations qui constituent l'Alliance quadripartite et leurs partenaires, notamment par la publication du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025 et l'initiative RENOFARM ; du rapport historique du PNUE intitulé « Se préparer aux superbactéries » (*Bracing for Superbugs*) (2023) ; des priorités stratégiques et opérationnelles de l'OMS pour lutter contre les infections bactériennes pharmacorésistantes dans le secteur de la santé humaine ; et de la Stratégie de 2016 de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente.

9. Les capacités de surveillance se sont renforcées dans tous les secteurs et de nouvelles données probantes issues du projet de recherche mondiale sur la résistance aux antimicrobiens (GRAM) ont permis d'approfondir les connaissances au sujet de la charge de morbidité de la résistance aux antimicrobiens et de son évolution. En 2025, 104 pays ont communiqué des données sur les antimicrobiens et leur utilisation au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur usage (GLASS) de l'OMS, plus de 50 pays utilisent le Système international de la FAO pour la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (InFARM), et 157 pays ont contribué à la base de données mondiale sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux (ANIMUSE) de l'OMSA. Entre 2020 et 2022, l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux a diminué de 5 % à l'échelle mondiale, tandis que les données communiquées couvraient 71 % de la biomasse animale mondiale. En outre, 71 % des pays ont déclaré ne pas utiliser d'antimicrobiens comme activateurs de croissance dans la production animale en 2022. Cependant, la surveillance de l'environnement, des microbes résistants et des résidus d'agents antimicrobiens reste limitée. Les organisations de l'Alliance quadripartite mettent actuellement au point le Système mondial intégré de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, qui sert de répertoire de données intersectorielles.

Lacunes significatives dans la riposte

10. Malgré les progrès réalisés, d'importantes lacunes persistent. L'insuffisance des financements, la faible responsabilisation et l'intégration limitée de la résistance aux antimicrobiens dans les programmes de développement nationaux et internationaux continuent de freiner les progrès. À peine 10 % des pays ont déclaré disposer d'un financement national spécial pour leurs plans d'action multisectoriels contre la résistance aux antimicrobiens en 2024, ce qui a considérablement limité la mise en œuvre.

11. Les dimensions environnementales de la résistance aux antimicrobiens restent insuffisamment prises en compte, et d'importantes lacunes demeurent en matière de données probantes et de politiques, alors que le rôle crucial de l'environnement dans l'apparition, la transmission et la propagation de résistances est reconnu. Il est urgent d'intégrer les interventions environnementales aux ripostes nationales à la résistance aux antimicrobiens et d'encourager la recherche afin de mieux en comprendre l'importance.[4] Des lacunes persistent également en matière de production et de protection des végétaux, d'utilisation des fongicides et de résistance aux antifongiques.

[4] UNEP/EA.7/Res.11 - Résolution sur les dimensions environnementales de la résistance aux antimicrobiens.

12. Des facteurs socioéconomiques et comportementaux continuent de risquer de contribuer à la résistance aux antimicrobiens. Il s'agit notamment de fragilités des systèmes intersectoriels mises en évidence par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; de faiblesses en matière de lutte anti-infectieuse et de mesures relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ; de la faible couverture vaccinale ; de crises humanitaires et de déplacements de population ; de pratiques inappropriées en matière d'élevage ; et de mauvaises conditions relatives à la sûreté biologique.

13. Le portefeuille mondial de nouveaux antimicrobiens et produits de diagnostic n'évolue pas en raison du sous-investissement et des incitations limitées en faveur de la recherche-développement, aggravés par l'accès inéquitable aux produits de qualité garantie et par la mauvaise gestion de l'utilisation des antimicrobiens dans les différents secteurs.

14. Les perspectives offertes par les avancées technologiques, notamment l'intelligence artificielle, le séquençage génétique et les outils numériques, restent sous-exploitées dans les domaines de la surveillance, du bon usage des antimicrobiens et de la prise de décisions fondée sur des données probantes.

15. Les pays ont besoin de capacités renforcées, de financements accrus et d'une meilleure coordination pour hiérarchiser, chiffrer, mettre en œuvre et suivre leurs plans d'action nationaux multisectoriels contre la résistance aux antimicrobiens. Il est essentiel d'améliorer la collaboration et l'assistance technique à l'échelle régionale et mondiale afin de garantir l'efficacité de l'approche « Une seule santé » face à la résistance aux antimicrobiens.

Orientation stratégique pour l'avenir

16. Le présent Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens a pour objectif stratégique d'accélérer l'action visant à respecter les engagements pris au titre de la déclaration politique adoptée en 2024 par l'Assemblée générale des Nations Unies en assurant une gouvernance multisectorielle efficace, en prenant en compte les dimensions environnementales et en garantissant un accès équitable aux antimicrobiens, aux vaccins et aux outils de diagnostic. Il préconise une approche axée sur la prévention, mettant l'accent sur la lutte anti-infectieuse, les mesures relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, la sûreté biologique, de bonnes pratiques d'élevage, la vaccination, les solutions autres que le recours aux antimicrobiens et la prévention de la pollution, ainsi que sur la surveillance renforcée, le bon usage des antimicrobiens, la recherche et l'innovation, le changement de comportement et le financement durable.

17. Le Plan fournit des orientations qui peuvent être adaptées pour permettre aux pays d'agir plus rapidement grâce à une démarche mobilisant l'ensemble de la société et fondée sur le principe « Une seule santé », tout en faisant face aux menaces émergentes en fonction de leurs priorités et de leur contexte. Des directives opérationnelles distinctes et un cadre de suivi et d'évaluation viennent compléter le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Processus d'élaboration et de consultation

18. Les organisations de l'Alliance quadripartite ont mené un vaste processus de consultation qui a débuté lors de la quatrième Conférence ministérielle mondiale de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens en novembre 2024, suivi d'une enquête mondiale en ligne et d'un processus itératif de rédaction. Des consultations ouvertes ont été organisées auprès d'un large éventail de parties prenantes par l'intermédiaire de la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens, ainsi qu'auprès des États Membres dans le cadre des mécanismes respectifs des organisations de l'Alliance quadripartite. Le texte final sera soumis

pour examen par la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé et par les organes directeurs des organisations de l'Alliance quadripartite en 2026 et 2027.

III. Objectif et théorie du changement

Objectif

19. Le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens actualisé vise à préserver la capacité de traiter les pathologies humaines, animales et végétales en garantissant l'accès équitable à des antimicrobiens sûrs et efficaces pour les générations actuelles et futures, tout en réduisant l'incidence des infections grâce à une approche globale et fondée sur « Une seule santé », ainsi qu'à contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Théorie du changement

20. Le Plan vise à parvenir à une réduction de 10 % des décès humains associés à la résistance aux antimicrobiens ; à réduire l'usage des antimicrobiens dans les systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale ; et à réduire au minimum la pollution liée aux microbes résistants et aux résidus d'agents antimicrobiens d'ici à 2030, conformément aux engagements pris au titre de la déclaration politique sur la résistance aux antimicrobiens adoptée en 2024 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

21. La théorie du changement reflète les principaux résultats liés à la mise en œuvre efficace et coordonnée de ces interventions critiques et au parcours allant des intrants à l'impact, compte tenu du contexte national.

IV. Objectifs stratégiques

22. Pour atteindre l'objectif du Plan, six objectifs stratégiques interconnectés s'appuient sur le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens de 2015, fournissant un cadre permettant aux pays, aux organisations de l'Alliance quadripartite, aux partenaires d'exécution, à la société civile et au secteur privé d'harmoniser et d'accélérer la mise en œuvre de plans d'action nationaux adaptés au contexte.

Objectif stratégique 1. Renforcer la sensibilisation et promouvoir des changements sociaux et comportementaux appropriés afin de réduire les risques de résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs

23. **Le changement de comportement est essentiel pour réduire les risques de résistance aux antimicrobiens.** Au-delà de la sensibilisation, il s'agit de passer à des actions porteuses de changement durable. Les stratégies nationales de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens et de changement de comportement devraient être inclusives, fondées sur des données probantes, adaptées au contexte et testées au niveau local, compte tenu des obstacles socioéconomiques et structurels, en s'attachant à promouvoir un usage approprié des antimicrobiens et à réduire la nécessité d'y recourir dans l'ensemble des secteurs. Des messages plus forts sont nécessaires pour s'attaquer aux facteurs environnementaux qui alimentent la résistance aux antimicrobiens et promouvoir la gestion des déchets et des eaux usées ainsi que la prévention de la pollution et la lutte contre celle-ci dans tous les secteurs. On pourrait tirer parti des outils numériques et des approches fondées sur des données probantes pour générer des

connaissances, concevoir des messages ciblés et traduits dans les langues locales, et renforcer le suivi, l'évaluation et la responsabilisation.

24. **Toutes les parties prenantes[5] devraient être dotées** des connaissances nécessaires pour favoriser le changement de comportement en faveur de la prévention et la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs. Les messages devraient être élaborés avec les groupes ciblés, culturellement pertinents et diffusés au travers des plateformes appropriées. Ils devraient s'adresser aux populations à risque et instaurer la confiance grâce à des informations cohérentes et fondées sur des données probantes. La communication devrait être inclusive et exploitable, et être adaptée aux contextes communautaires afin de favoriser l'appropriation des ripostes à la résistance aux antimicrobiens tout en garantissant l'équité et la portée des messages.

25. **L'éducation et la formation** à tous les niveaux devraient intégrer des contenus en matière de résistance aux antimicrobiens qui soient adaptés au contexte et basés sur les compétences dans les programmes scolaires et universitaires ainsi que dans la formation professionnelle. La formation préalable et en cours de service[6] devrait aborder les facteurs multidimensionnels de la résistance aux antimicrobiens et le bon usage de ceux-ci. Ces programmes devraient être complétés par une communication participative, un apprentissage entre pairs et des campagnes numériques. Toutes les activités et campagnes de formation devraient promouvoir explicitement une approche « Une seule santé » afin de renforcer les actions multisectorielles et propres à chaque secteur et de favoriser des changements culturels et professionnels à long terme à l'appui de pratiques efficaces de prévention et de bon usage des antimicrobiens.

26. **Le suivi systématique de la sensibilisation et des changements comportementaux** à l'aide de données de routine, d'enquête ou de recherche comportementale et opérationnelle issues de tous les secteurs devrait être intégré dans les plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour tous les secteurs. Des indicateurs appropriés rendant compte des résultats des différentes interventions de changement de comportement et englobant des données ventilées par facteur démographique pertinent devraient éclairer les stratégies de communication et de sensibilisation, et être utilisés pour favoriser la responsabilisation et l'amélioration continue des processus politiques liés à la résistance aux antimicrobiens au niveau national, régional et mondial.

Objectif stratégique 2. Renforcer les systèmes de surveillance et les réseaux de laboratoires afin d'éclairer des politiques et des actions efficaces et fondées sur des données probantes en matière de résistance aux antimicrobiens dans l'ensemble des secteurs

27. **La surveillance de la résistance aux antimicrobiens** devrait être mise en place et/ou renforcée dans l'ensemble des secteurs, axée sur la résistance bactérienne et étendue à la résistance des champignons, des parasites et des virus, selon les besoins, ainsi qu'aux résidus

[5] Y compris les responsables de l'élaboration des politiques, les parlementaires, les organismes de réglementation, les autorités douanières, les fabricants, les professionnelles et professionnels de la santé humaine et animale, les agriculteurs et agricultrices, les travailleurs et travailleuses du secteur agroalimentaire, les paravétérinaires, les agents et agentes communautaires de santé animale, les professionnelles et professionnels de la santé des animaux aquatiques, les spécialistes de l'environnement ainsi que les spécialistes dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la société civile, les médias, le secteur industriel et le grand public.

[6] Notamment des professionnels et professionnelles de la santé humaine et animale, des travailleurs et travailleuses des secteurs manufacturier et agroalimentaire, ainsi que des spécialistes dans les domaines de l'environnement et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

d'agents antimicrobiens. L'évolution de la résistance aux antimicrobiens et de l'usage de ceux-ci devrait être suivie de manière systématique et complétée par des données comportementales et socioéconomiques afin d'améliorer la compréhension des facteurs contribuant à la résistance. Les communautés, les établissements universitaires, la société civile et le secteur privé devraient participer activement au partage des données de surveillance pour favoriser la responsabilisation et une utilisation efficace des données aux fins de l'élaboration des politiques.

28. **Des réseaux de laboratoires de qualité garantie** au niveau national et/ou régional, appuyés par des laboratoires de référence et des initiatives mondiales de diagnostic, devraient étayer la surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans l'ensemble des secteurs. Des chaînes d'approvisionnement fiables pour les tests de diagnostic, les équipements de laboratoire et les réactifs ; l'harmonisation et le respect des normes fondées sur des données probantes pour l'identification des agents pathogènes ; les tests de sensibilité aux antimicrobiens ; et l'assurance de la qualité externe constituent des éléments essentiels pour garantir la collecte de données de qualité, cohérentes et comparables tant au sein des secteurs et des pays qu'entre eux, ainsi que pour étayer l'élaboration des politiques.

29. **Les systèmes nationaux de surveillance de la résistance aux antimicrobiens** devraient être alignés sur les normes internationales afin de garantir la collecte et l'analyse systématiques et cohérentes de données de qualité assurée permettant d'éclairer les politiques, la législation et les investissements fondés sur l'approche « Une seule santé ». La surveillance devrait couvrir les humains, les animaux dont la chair ou les produits sont destinés à l'alimentation humaine, les denrées alimentaires et l'environnement et, selon le contexte et les capacités des pays, peut également inclure les systèmes de production du secteur informel, les animaux de compagnie et les espèces sauvages. Les pays devraient communiquer régulièrement les données nationales aux systèmes GLASS, InFARM et ANIMUSE. La surveillance environnementale des microbes résistants aux antimicrobiens et des résidus d'agents antimicrobiens devrait être mise en place et appuyée par des réglementations, des protocoles normalisés et des pratiques de bon usage des antimicrobiens. Il convient de mettre en œuvre une surveillance intégrée, basée sur les agents pathogènes communs et les bactéries commensales pertinents au regard du contexte national, assortie d'indicateurs couvrant l'ensemble de l'approche « Une seule santé », tandis que le Système mondial intégré de surveillance de la résistance aux antimicrobiens devrait servir de répertoire de données intersectorielles à l'appui d'une action coordonnée à l'échelle mondiale.

30. **Les systèmes nationaux de surveillance de l'usage des antimicrobiens** devraient collecter systématiquement des données harmonisées pertinentes au regard de tous les secteurs et niveaux de soins. En santé humaine, les données devraient être ventilées par indication, sexe, âge et autres déterminants sociaux, en appliquant la classification AWaRe (accessibilité essentielle/utilisation sélective/dernier recours) des antibiotiques de l'OMS. En ce qui concerne l'agroalimentaire et la santé animale, les données devraient être stratifiées par espèce, stade de production et type de système, dans la mesure du possible, suivant les méthodologies de la FAO, les normes du Codex Alimentarius et les normes internationales de l'OMSA, y compris la liste OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire et l'équivalent OMSA de la classification AWaRe à paraître.

31. **Les données sur la résistance aux antimicrobiens et l'usage de ceux-ci** devraient être régulièrement analysées et publiées dans des rapports nationaux de surveillance ; partagées au sein des secteurs et des niveaux de soins et entre eux ; et utilisées pour renforcer équitablement la lutte anti-infectieuse, la vaccination, les tests de diagnostic, les directives thérapeutiques, le bon usage des antimicrobiens, les achats, la recherche-développement et les interventions environnementales. Les

données devraient également éclairer les évaluations des plans d'action nationaux, les évaluations des risques, les systèmes d'alerte précoce ainsi que la détection des menaces émergentes pour la santé publique liées à la résistance aux antimicrobiens et la riposte correspondante, y compris en ce qui concerne les phénotypes rares et inhabituels et les génotypes de la résistance difficiles à identifier lors de tests de routine, un soutien adapté devant être fourni aux pays à revenu faible ou intermédiaire dans ces cas. Les données environnementales sur la résistance aux antimicrobiens devraient être intégrées à la surveillance nationale afin de détecter les points chauds, de guider la prévention et la lutte contre la pollution et d'améliorer la préparation et la riposte aux futures situations d'urgence grâce à une approche « Une seule santé » coordonnée.

32. On pourrait tirer parti des **progrès dans les technologies numériques,** notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, du séquençage de nouvelle génération et des biocapteurs, pour renforcer la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de l'usage de ceux-ci grâce à l'alignement sur les normes nationales et internationales et aux stratégies de numérisation, dans le but d'améliorer l'analyse des données en temps réel, le suivi des tendances, la détection des points chauds et l'identification précoce des menaces émergentes, et de permettre le partage des données entre secteurs ainsi que la responsabilisation mutuelle.

Objectif stratégique 3. Intensifier la prévention des infections dans tous les secteurs afin de réduire la charge des maladies infectieuses et la nécessité de recourir aux antimicrobiens

33. **La prévention des infections** est essentielle pour réduire autant que possible la propagation d'agents pathogènes résistants, ce qui permet de réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens, de faire baisser la morbidité et la mortalité et de réduire les rejets dans l'environnement. Les plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens devraient promouvoir des interventions fondées sur des données probantes et spécifiques au contexte dans tous les secteurs. L'accent devrait être mis sur les services de santé et vétérinaires, les bonnes pratiques d'élevage, la sûreté biologique dans les exploitations agricoles, les foyers, les établissements informels, les communautés vulnérables aux effets des changements climatiques, ainsi que dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes, afin de prévenir la propagation bidirectionnelle des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens entre humains et animaux.

34. **En santé humaine,** les principales composantes des programmes de lutte anti-infectieuse définies par l'OMS devraient être mises en place dans tous les établissements de soins, du primaire au tertiaire et également dans les établissements de soins de longue durée. Une prévention efficace des infections nécessite un accès universel à une eau sans risque sanitaire ; des dispositifs d'assainissement et d'hygiène, y compris d'hygiène des mains et personnelle ; des soins bucco-dentaires de qualité ; la prévention et la prise en charge des infections acquises en milieu hospitalier et de la septicémie ; une gestion fiable des déchets dans les établissements de santé et dans la communauté ; des personnels formés et des ressources pérennes, y compris dans les contextes de fragilité et aux ressources limitées. Les programmes nationaux de vaccination devraient être renforcés de manière à atteindre les objectifs de vaccination et à réduire la charge des infections évitables et le recours aux antimicrobiens et, partant, la résistance aux antimicrobiens. Les politiques nationales devraient être alignées sur le contexte local et les orientations de l'OMS en matière de lutte anti-infectieuse, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que de vaccination.

35. **Dans les systèmes végétaux, agroalimentaires et de santé animale,** la prévention des infections et de la résistance aux antimicrobiens nécessite une approche intégrée qui prenne en compte le bien-être et la santé des animaux ainsi que la production animale (aquaculture

comprise), la santé des végétaux, la biodiversité, la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire, la gestion durable des terres, des sols, de l'eau et des ressources marines et les pratiques sûres en matière de fumier et d'engrais. Les actions prioritaires devraient inclure le renforcement des conditions préalables à des systèmes agroalimentaires durables, à la sûreté biologique, aux bonnes pratiques d'élevage, à la gestion de l'eau, à la gestion responsable, à la vaccination et à d'autres solutions basées sur le contexte de chaque pays, et être guidées par l'initiative RENOFARM de la FAO et par les principes connexes applicables aux exploitations agricoles (services de santé de qualité, bonnes pratiques de production, bonnes solutions de remplacement, bonnes mesures d'incitation et bonne connexion). Le maintien de la santé des sols, la conservation de la biodiversité, l'amélioration de la nutrition et la lutte intégrée contre les ravageurs sont également essentiels pour réduire l'usage inapproprié des antimicrobiens, en particulier dans les systèmes de production végétale. De plus, la détection rapide des infections et leur maîtrise par la quarantaine, la désinfection et un traitement approprié, ainsi que la gestion des flambées épidémiques appuyée par des services vétérinaires de qualité, une meilleure alimentation, une meilleure nutrition, ainsi que des programmes de vaccination solides, des orientations basées sur la liste de l'OMSA des maladies prioritaires pour lesquelles les vaccins pourraient réduire le recours aux agents antimicrobiens chez les animaux et les banques de vaccins de l'OMSA, sont autant de mesures qu'il conviendrait d'envisager.

36. Les **dimensions environnementales** devraient être explicitement intégrées tout au long du cycle de vie des antimicrobiens, en appliquant des mesures de protection de leur production à leur élimination sûre. Parmi les principales priorités, il convient de renforcer la gestion des déchets et des eaux usées dans la fabrication de produits pharmaceutiques, dans les établissements de santé ainsi que dans les systèmes domestiques/municipaux ; de promouvoir les produits chimiques écologiques et durables, une fabrication responsable sur le plan environnemental, des achats durables, la transparence et l'étiquetage écologique ; de garantir un traitement sûr et rentable ainsi que la réutilisation des eaux usées, y compris pour l'irrigation ; et de prendre en compte les considérations relatives à la propriété intellectuelle. Il y a lieu d'accorder la priorité à la réduction des microbes et résidus résistants aux antimicrobiens dans les déchets et les eaux usées, ainsi qu'à la récupération, de manière à limiter autant que possible les conséquences en termes de pollution et à favoriser des pratiques durables et économiques.

Objectif stratégique 4. Garantir un accès équitable aux antimicrobiens, aux produits de diagnostic et aux autres produits de santé, leur usage approprié et leur élimination sûre, et ce dans tous les secteurs

37. Les plans d'action nationaux pour combattre la résistance aux antimicrobiens devraient **promouvoir un accès équitable, abordable et durable** à des antimicrobiens, à des produits de diagnostic et à des vaccins de qualité garantie, par le biais du renforcement des systèmes dans tous les secteurs. Pour ce faire, il conviendrait notamment de renforcer les mesures relatives aux chaînes d'approvisionnement, aux prévisions et à la résilience en vue d'une couverture sanitaire universelle et de la couverture dans les systèmes agroalimentaires, en accordant une attention particulière aux petites exploitations agricoles, aux contextes touchés par des conflits, à la prise en charge communautaire et à l'alignement des parties prenantes afin de promouvoir un usage responsable des antimicrobiens et l'élimination sûre des antimicrobiens inutilisés. Une approche globale fondée sur des données probantes devrait inclure l'optimisation des listes de médicaments, l'information commerciale, l'approvisionnement stratégique, les achats groupés, le développement de la capacité de fabrication, la promotion du partage des connaissances et le transfert des technologies relatives à la résistance aux antimicrobiens, dans le respect des règles nationales et internationales en la matière.

38. L'accès équitable devrait être complété par une **gestion efficace de l'usage des antimicrobiens** favorisant leur utilisation appropriée et leur élimination sûre dans tous les secteurs et à tous les niveaux de soins, y compris dans le cadre des soins primaires et des établissements informels. En santé humaine, les politiques de bon usage des antimicrobiens et les directives thérapeutiques nationales actualisées et fondées sur des données probantes, y compris en matière de prise en charge clinique, devraient être guidées par les données locales et les principes de bon usage des antimicrobiens ainsi que par la classification AWaRe et le guide connexe, tandis que les listes nationales de médicaments essentiels devraient être alignées sur la Liste modèle OMS des médicaments essentiels. Dans les secteurs de la santé animale et végétale et de l'agroalimentaire, l'utilisation responsable devrait être guidée par les orientations de la FAO en matière de lutte intégrée contre les ravageurs et de la Convention internationale pour la protection des végétaux, les normes du Codex Alimentarius et les orientations de la FAO en matière de contrôle de la qualité des vaccins et de mise en œuvre sur le terrain, ainsi que par les normes internationales de l'OMSA, les orientations sur les vaccins vétérinaires et la résistance aux antimicrobiens chez les animaux terrestres et aquatiques et les listes de médicaments vétérinaires essentiels pour les animaux terrestres, aquatiques, dont la chair ou les produits sont destinés à l'alimentation humaine et de compagnie.[7] Les données issues de la surveillance de l'usage des antimicrobiens, associées aux connaissances comportementales, pourraient servir à orienter les pratiques en matière de prescription et de dispensation. La capacité des personnels devrait être renforcée au travers de l'éducation et de la formation. Les médicaments vétérinaires et les pratiques de production agricole devraient être intégrés dans les systèmes nationaux de gestion des déchets afin de tenir compte des flux de déchets négligés.

39. **L'élargissement de l'accès à des services de diagnostic et de laboratoire de qualité,** associé au bon usage des produits de diagnostic, est essentiel pour garantir une prescription et un usage appropriés des antimicrobiens, la détection précoce des souches résistantes, la production de données microbiologiques aux fins de la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et permettre de réagir rapidement en cas d'épidémie. La prescription de médicaments devrait reposer sur un diagnostic approprié, qui fournit par ailleurs des données probantes aux fins de la recherche-développement de nouveaux antimicrobiens, de nouveaux vaccins et d'autres interventions. Les services de diagnostic devraient être intégrés aux services nationaux de laboratoire afin de garantir des capacités suffisantes et un accès équitable, et devraient être alignés sur l'initiative pour le diagnostic de la résistance aux antimicrobiens de l'OMS, l'outil de la FAO d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS), le Processus d'évaluation de la performance des services vétérinaires (PVS) de l'OMSA et les orientations pertinentes en matière de laboratoires environnementaux.

40. **Les cadres réglementaires nationaux** devraient être examinés et renforcés pour l'ensemble des secteurs afin de couvrir le cycle de vie complet des antimicrobiens, de leur mise au point et leur fabrication à leur distribution, leur utilisation et leur élimination, au moyen de l'outil d'évaluation de la législation intéressant la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche « Une seule santé » de l'Alliance quadripartite. Les politiques devraient rationaliser l'enregistrement des produits, harmoniser les voies régionales d'approbation, éliminer

[7] À savoir, les normes du Codex Alimentarius, y compris les orientations relatives à la lutte intégrée contre les ravageurs et à la Convention internationale pour la protection des végétaux, les normes, lignes directrices et résolutions de l'OMSA sur les vaccins vétérinaires, la résistance aux antimicrobiens et l'usage des agents antimicrobiens, l'équivalent OMSA à paraître de la classification AWaRe de l'OMS, et les listes de médicaments vétérinaires essentiels pour les animaux dont la chair ou les produits sont destinés à l'alimentation humaine et les animaux de compagnie de Brooke, de l'Association mondiale vétérinaire (AMV) et de l'Association vétérinaire mondiale pour les animaux de compagnie (WSAVA).

progressivement l'utilisation des antimicrobiens pour l'activation de la croissance, à commencer par ceux qui sont classés par l'OMS comme importants pour la médecine humaine, et promouvoir une utilisation prophylactique prudente et responsable, conforme aux normes du Codex Alimentarius, aux directives de la FAO sur la lutte intégrée contre les ravageurs et aux normes internationales pertinentes de l'OMSA. Les ventes en ligne sans ordonnance, non réglementées, ainsi que les produits médicaux et vétérinaires de qualité inférieure ou falsifiés devraient être limités, tout en garantissant l'élimination sûre des antimicrobiens inutilisés et des déchets. La coordination entre les autorités de réglementation dans les domaines humain, vétérinaire et environnemental est cruciale pour la responsabilisation et la gestion durable des antimicrobiens.

41. **L'élimination sûre des antimicrobiens inutilisés** grâce à des mesures renforcées de prévention des déchets, à des programmes de reprise des médicaments à usage humain et vétérinaire ainsi qu'à la sensibilisation du public devrait être intégrée dans les cadres réglementaires nationaux et les politiques relatives au bon usage des antimicrobiens.[8] Les réglementations (notamment en matière de responsabilité élargie des producteurs) devraient couvrir l'élimination des antimicrobiens inutilisés provenant des établissements de santé, de la production agricole et des systèmes domestiques/municipaux en tant que moyen permettant de réduire la pollution, de réduire au minimum les facteurs environnementaux menant à la résistance, et de promouvoir une utilisation durable des antimicrobiens tout en protégeant les écosystèmes.

Objectif stratégique 5. Accélérer la recherche et l'innovation en matière de résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs

42. **La recherche multidisciplinaire sur la résistance aux antimicrobiens** devrait englober les sciences fondamentales et les domaines opérationnels et de mise en œuvre en matière clinique et épidémiologique, et tenir compte des programmes prioritaires au regard de l'approche « Une seule santé » et de secteurs spécifiques. Il convient de prendre en compte différents contextes afin de garantir des politiques axées sur l'équité, fondées sur des données probantes et qui aient un impact mesurable. La recherche intersectorielle guidée par le programme de recherche prioritaire « Une seule santé » concernant la résistance aux antimicrobiens de l'Alliance quadripartite devrait s'attacher à combler les lacunes des connaissances concernant les facteurs contribuant à la résistance aux antimicrobiens, les vulnérabilités, le changement de comportement, la gouvernance et les interventions économiques et évolutives.

43. Il est essentiel d'**intensifier la recherche-développement et l'innovation** pour réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens et garantir un accès équitable à des produits de santé humaine et animale sûrs, efficaces et de qualité garantie, y compris les vaccins, les nouveaux antimicrobiens, les substituts aux antimicrobiens, les agents non traditionnels, les produits de diagnostic sur le lieu des soins et les solutions et innovations environnementales. Elles devraient également porter sur la sûreté biologique, la nutrition et le bien-être animal aux fins de la prévention et la maîtrise des maladies chez les animaux, y compris l'utilisation d'approches agroécologiques, et s'attacher à réduire au minimum les rejets dans l'environnement. Les priorités de recherche-développement en santé humaine et animale devraient être guidées par les listes de l'OMS des agents pathogènes bactériens et fongiques prioritaires et la liste de l'OMSA des maladies prioritaires, les objectifs de recherche-développement et les profils de produits cibles, ainsi que par les orientations de l'OMS, de la FAO et de l'OMSA relatives aux vaccins afin de réduire l'utilisation

[8] Programme des Nations Unies pour l'environnement. *Safe disposal of unused medicines — A One Health Approach for National Systems*. Nairobi, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2026 (consulté le 13 mai 2026).

des antimicrobiens chez les humains et les animaux. Les partenariats et les mécanismes tels que l'initiative SECURE visant à élargir l'accès durable aux antibiotiques, devraient appuyer les pays à revenu faible ou intermédiaire. Afin de déterminer l'importance et la contribution de l'environnement à la résistance aux antimicrobiens ainsi que les conséquences de celle-ci sur l'environnement, et pour lutter contre la pollution liée à la résistance aux antimicrobiens, renforcer la résilience et réduire les risques liés à la résistance aux antimicrobiens, la recherche-développement environnementale devrait être axée sur les pratiques durables en matière de produits chimiques et d'achats ; la gestion des déchets et des eaux usées ; la surveillance des microbes résistants aux antimicrobiens et des résidus d'agents antimicrobiens ; et les facteurs environnementaux.

44. **Des modèles de financement durables et adaptés au contexte** devraient étayer la recherche-développement et les investissements consacrés à la recherche et à l'innovation dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs. Ces modèles devraient être liés aux dispositions relatives à l'accès et au bon usage ainsi qu'à la durabilité environnementale et être soutenus par les partenaires de développement et les partenariats public-privé. Le financement devrait adopter une approche « Une seule santé » fondée sur les systèmes et axée sur les pays à revenu faible ou intermédiaire, faisant notamment appel au financement mixte, au microfinancement, aux programmes d'incitation et aux solutions menées par la communauté. La recherche-développement peut être encouragée par une combinaison de mécanismes contraignants qui réduisent les coûts et les risques liés à la mise au point de nouveaux antimicrobiens ou produits, et de mesures incitatives qui facilitent l'entrée sur le marché, favorisent un accès équitable et dissocient les recettes des volumes de ventes, encourageant ainsi l'innovation tout en protégeant l'utilisation et l'élimination appropriées des antimicrobiens. Des mécanismes mondiaux et régionaux devraient compléter les efforts nationaux en vue d'assurer un soutien coordonné et durable à la recherche-développement en matière de résistance aux antimicrobiens.

45. **Renforcer la capacité de recherche et l'adoption des innovations** est essentiel pour garantir que les résultats de la recherche vont au-delà de la mise au point de produits et servent à éclairer les politiques et les solutions opérationnelles. Les partenaires de développement et les partenariats public-privé devraient aider les autorités nationales à garantir l'adoption rapide des innovations et à promouvoir le partage de connaissances et le transfert des technologies relatives à la résistance aux antimicrobiens, dans le respect des règles nationales et internationales en la matière.

Objectif stratégique 6. Renforcer la gouvernance multisectorielle, le financement durable et la responsabilisation aux fins d'une riposte coordonnée à la résistance aux antimicrobiens dans l'ensemble des secteurs et à tous les niveaux

46. **Des mécanismes inclusifs de gouvernance et de coordination en matière de résistance aux antimicrobiens** devraient être établis au niveau national et, le cas échéant, au niveau infranational, étayés par des mandats et des pouvoirs solides de manière à guider l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'action nationaux. Ces mécanismes devraient être ancrés à un niveau politique suffisamment élevé, par exemple au niveau du chef de l'État ou à l'échelon ministériel, et garantir une représentation équilibrée de tous les secteurs ainsi que des parties prenantes concernées. Ils devraient bénéficier d'un soutien financier adéquat, et disposer du soutien d'un secrétariat et de groupes de travail techniques.

47. **Les structures mondiales de gouvernance de la résistance aux antimicrobiens** devraient soutenir activement les efforts déployés à l'échelle nationale par le biais d'un plaidoyer de haut niveau, notamment dans le cadre du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens ; de la mobilisation des parties prenantes et du partage des bilans d'expérience par l'intermédiaire de la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens et de la Conférence

ministérielle mondiale de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens qui se tient tous les deux ans ; ainsi que par la diffusion de directives scientifiques par le Groupe indépendant sur les données probantes concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens afin de soutenir les interventions et la mise en œuvre dans tous les secteurs.

48. **Afin d'assurer la mise en œuvre durable de plans d'action nationaux multisectoriels,** il est nécessaire d'intégrer les interventions portant sur la résistance aux antimicrobiens dans les programmes nationaux de développement et les efforts liés à la couverture santé universelle et aux soins primaires ; dans les stratégies relatives à l'agriculture, à la santé des animaux et des végétaux et à la sécurité alimentaire ; dans les accords de préparation et de riposte, y compris le Règlement sanitaire international (2005) ; dans la gestion de la pollution, des changements climatiques, de la biodiversité, des déchets, des eaux usées et des produits chimiques ; et dans les initiatives portant sur des plans d'adaptation environnementale. La responsabilisation devrait être renforcée par des mécanismes nationaux et mondiaux de communication des informations qui soient transparents et réguliers, tels que l'enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens, ainsi que par un suivi indépendant et des évaluations extérieures conjointes afin d'assurer un apprentissage et une amélioration continus et l'alignement de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens sur les priorités nationales et mondiales plus générales.

49. **Un financement suffisant, prévisible et durable des plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, au sein des secteurs et entre eux,** est essentiel pour garantir une riposte efficace à la résistance aux antimicrobiens selon l'approche « Une seule santé ». Les plans d'action nationaux multisectoriels pour combattre la résistance aux antimicrobiens devraient être éclairés par des interventions fondées sur des données probantes, à fort impact et présentant un bon rapport coût/efficacité, chiffrées et liées à des cadres de responsabilisation solides. S'il est vrai que les pays devraient accroître le financement national, les partenaires de développement[9] devraient quant à eux appuyer les efforts des pays en vue de débloquer le financement international, notamment par le biais de mécanismes tels que le Fonds de lutte contre les pandémies, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation, des partenariats public-privé, du financement mixte, du Fonds multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens et des institutions de financement du développement multilatérales, régionales et mondiales.

V. Cadre de mise en œuvre

50. Le cadre de mise en œuvre définit les actions à prendre par les États Membres, les organisations de l'Alliance quadripartite et les autres parties prenantes pour traduire le plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens en résultats mesurables. Le plan d'action mondial fournit un cadre destiné à aider les États Membres à élaborer, actualiser, chiffrer, mettre en œuvre et suivre des plans d'action nationaux multisectoriels qui soient alignés sur le plan d'action mondial actualisé pour combattre la résistance aux antimicrobiens, et qui définissent clairement les rôles, les objectifs, les indicateurs et les rapports à établir.

Approche

51. Sachant que le contexte, la charge de la résistance aux antimicrobiens et le degré de maturité des systèmes varient d'un pays à l'autre, il est recommandé d'adopter une approche échelonnée de mise en œuvre dans les pays, définissant les priorités à court terme (d'ici à 2030), les priorités à

[9] Y compris les banques multilatérales de développement, les investisseurs privés, les organismes philanthropiques, le Groupe de direction mondial, la Plateforme de partenariat multipartite et les organisations de l'Alliance quadripartite.

moyen et long terme (au-delà de 2030), et faisant progresser graduellement les interventions pertinentes, le renforcement des capacités, les innovations et la transformation des systèmes.

52. Les organisations de l'Alliance quadripartite, ainsi que les partenaires internationaux et nationaux, apporteront un soutien technique adapté aux pays, coordonneront les efforts déployés à l'échelle mondiale et régionale, favoriseront les partenariats et renforceront les systèmes nationaux en vue d'atteindre plus rapidement les objectifs à long terme de la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens.

Rôles et responsabilités

53. Un cadre de mise en œuvre multisectoriel a été élaboré, qui définit clairement les rôles et les responsabilités partagées entre tous les acteurs pour chacun des six objectifs stratégiques. Les États Membres, les organisations de l'Alliance quadripartite, les entités régionales et sous-régionales, les partenaires internationaux, la société civile, les établissements universitaires, les parties prenantes communautaires et le secteur privé devraient optimiser les synergies, la cohérence et la coordination tout en évitant les doublons, et garantir la responsabilisation à tous les niveaux. Ces rôles, qui visent à renforcer la planification conjointe, la mobilisation des ressources et le suivi des progrès à l'appui de l'objectif commun consistant à réduire la charge de la résistance aux antimicrobiens par des actions durables, multisectorielles et équitables, devraient être adaptés aux contextes nationaux et locaux, selon les besoins.

VI. Cadre de suivi et d'évaluation

54. Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour garantir la responsabilisation, permettre le suivi des progrès et favoriser la mise en œuvre efficace de la riposte à la résistance aux antimicrobiens à tous les niveaux. Le cadre de suivi et d'évaluation sera ancré dans la théorie du changement et s'appuiera sur les indicateurs mondiaux définis ainsi que sur les engagements pris par les États Membres, notamment dans le cadre des objectifs de développement durable, de la déclaration politique de 2024 et d'autres cadres multilatéraux.

55. Les États Membres sont encouragés à mettre en place, actualiser et mettre en œuvre des cadres multisectoriels solides de suivi et d'évaluation, alignés sur les plans d'action nationaux, assortis d'indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, bénéficiant de ressources et de capacités techniques suffisantes. Ces cadres devraient permettre d'assurer un suivi régulier et cohérent des progrès, d'identifier les éventuelles lacunes et d'élaborer les mesures correctives correspondantes.

56. Les organisations de l'Alliance quadripartite devraient fournir des orientations et un soutien aux pays afin de favoriser la cohérence par rapport aux normes et indicateurs mondiaux, tout en prévoyant la souplesse nécessaire pour élaborer des approches qui tiennent compte des réalités et des systèmes de données de chaque pays.